

# ASSEMBLEE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

---

21 février 1990

---

SESSION ORDINAIRE 1989-1990

---

## PROJET DE REGLEMENT

**visant à déterminer les modalités de désignation des représentants  
DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE  
au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration  
des asbl dans lesquelles cette représentation est ou sera organisée  
7 (1989-1990) n°s 1 et 2**

---

## AMENDEMENT

**déposé par M<sup>me</sup> Huytebroeck, MM. Duponcelle et Adriaens**

---

### *Article 2*

« Ce(s) représentant(s) est (sont) choisi(s) parmi  
les membres de l'Administration de la Commission  
communautaire française. »

(s.) M<sup>me</sup> Evelyne Huytebroeck, MM. Michel Dupon-  
celle, Alain Adriaens.

---